

La feuille de Bernin

N° 43 SEPTEMBRE 2022



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> PAGE

9

TOUT UN MONDE AU SERVICE DE L'ENFANT

NAISSANCE

Juillet

Jules METRAL
Thèa LAVALETTE
Philippine de BOISSIEU
Charlotte MORIZE

MARIAGES

Mai

Sibel DAGDELEN et Simon GRANDGONNET

Juin

Cécile MUSSO et Ulas YUKSEL

DÉCÈS

Juin

Angèle TOMASSINI

Juillet

Jacques LUGAND

Août

Joseph STASOLLA

DÉLIBÉRATIONS

juin 2022

Signature d'une convention d'occupation précaire avec l'association Accueil Migrants Grésivaudan (AMG)

Le conseil municipal a approuvé les modalités de convention d'occupation accordée à l'association Accueil Migrants Grésivaudan (AMG) pour l'accueil de réfugiés ukrainiens. Cet accueil d'urgence a débuté le 14 février 2022, au sein du logement social communal de type T2 situé Chemin des Vergers jusqu'au 14 septembre 2022. Dès que la situation financière des bénéficiaires le permettra, l'AMG dénoncera la convention et un bail de location sera contracté avec les locataires. La convention prévoit que l'association prenne en charge : Les assurances d'habitation nécessaires (incendie, vols, risques locatifs...) et tous les services ou abonnements qu'elle souscrita (téléphonie, Internet...)

juillet 2022

Acquisition d'un détachement du tènement de l'indivision DIDIER parcelle AM92

La commune finalise la mise en œuvre de la troisième et dernière phase de travaux d'aménagement de la RD 1090. C'est dans ce cadre que les élus avaient entamé une réflexion sur l'environnement du centre village qui, à l'issue d'une consultation citoyenne, pourrait aboutir à transformer le parking de la Bascule et à créer des places de stationnement supplémentaires. Pour parvenir à la réalisation de cette opération sur le périmètre retenu, la commune a l'opportunité de compléter sa réserve foncière qui comprend actuellement des parcelles communales. Les indivisaires DIDIER étant vendeurs d'un tènement mitoyen de l'opération envisagée, la commune a décidé de se porter acquéreur de leur bien.

Le conseil municipal a approuvé cette acquisition portant sur une surface d'environ 670 m², au prix de 300 € le m² (soit environ 201 000€) à la condition suspensive de l'acquisition préalable par la commune de tout ou partie du tènement voisin, parcelle AM93, appartenant à Monsieur BOREL.

Retrouvez toutes les délibérations sur www.bernin.fr
www.bernin.fr / Mairie / Conseil municipal / Les séances
du conseil municipal / 2022

Prochains conseils municipaux :
12 octobre 2022, 20h Salle du Conseil
16 novembre 2022, 20h Salle du Conseil
14 décembre 2022, 20h Salle du Conseil

Permanences élus :
Sur rendez-vous au 04 76 92 07 47 ou
secretariat@bernin.fr



P4 à 5
L'ACTU À BERNIN

P6 à 7
JEUNESSE

P8
GÉNÉRATION

P9 à 12
FOCUS

P13
BERNIN CITOYEN

P14 à 15
DÉVELOPPEMENT DURABLE

P16
CULTURE

P17
VIE ASSOCIATIVE

P18 à 19
RETOUR EN IMAGES

P19
BANDE DESSINÉE

P20
BERNIN UTILE -
LE COUP DE CŒUR DE NATHALIE



Retrouvez l'actualité de Bernin
sur la page [@villedubernin38190](https://www.facebook.com/villedubernin38190)

Inscrivez-vous à notre Newsletter
mensuelle sur www.bernin.fr



3 questions au Maire

Pendant les restrictions d'eau de cet été, la commune a-t-elle continué d'arroser ses espaces verts ?

Non, à partir du moment où la préfecture a déclaré l'alerte sécheresse de niveau 4/4 le 22 juillet, la commune s'est conformée comme tout un chacun aux règles imposées par le Préfet aux particuliers comme aux collectivités.

Néanmoins les services techniques conservaient le droit d'arroser les jeunes arbres plantés depuis moins de 3 ans et les plantes vivaces et c'est ce qui a été fait.

Quelle est cette inauguration qui a eu lieu dans les coteaux, dont on pouvait voir la signalisation depuis la RD ?

C'est la 3ème cuve du réservoir de Bernin qui a été inaugurée le 9 septembre avec Henri Baile, président de la Communauté de Communes. Initiés lors du mandat précédent afin d'anticiper un besoin en eau sur la commune, le chantier et sa mise en œuvre ont été repris et menés à bien depuis par la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) avec la prise de compétence eau par celle-ci en 2018.



Aujourd'hui ce sont 450 m³ d'eau de la Dhuy qui sont désormais stockés dans cette cuve à Bernin, une eau si précieuse, encore plus aujourd'hui qu'hier à la vue de l'été que nous avons passé.

J'en profite pour remercier les entreprises, les techniciens du service de l'eau et assainissement de la CCLG pour cet ouvrage.

Je vois parfois des rats dans mon chemin, la commune procède-t-elle à une dératisation ?

Oui, depuis une trentaine d'année. Actuellement c'est l'entreprise Pro Service Environnement qui est chargée de la dératisation, elle passe 2 fois par an. Elle traite les berges du ruisseau de Craponoz, les fossés d'eau à ciel ouvert, environ 40 grilles d'eaux pluviales et réseaux unitaires sur le haut de la commune, environ 40 sur le bas et 4 bassins de récupération des eaux pluviales, les quartiers sensibles (Bas Bernin, Craponoz, Vivier, Michelières, Teura) et tous les bâtiments communaux. Les produits utilisés ont évolué au fil des années et sont aujourd'hui non toxiques pour les autres animaux.

La dernière intervention a eu lieu les 5 et 7 septembre 2022, la prochaine dans environ 6 mois, sauf si signalement important alors il peut être prévu une nouvelle intervention ponctuelle.

L'entreprise nous fait un retour sur les lieux où les appâts ont été mangés fortement ou si la consommation est normale.

A. Besson
Anne-Françoise BESSON
Maire de Bernin

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 43 SEPTEMBRE 2022

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Anne-Françoise Besson
Comité de rédaction :
Anne-Françoise Besson, Valérie Salasca,
Sophie Couderc, Pascale Pellegrini,
Petra Petresco
Photos :
Mairie de Bernin, Adobe Stock
Unsplash
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Petra Petresco
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie CM Graphic, Pontcharra

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 750 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Fête de la châtaigne et du vin blanc



DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022

De 10h à 18h au Clos Michel

FESTIVITÉS

fête de la châtaigne et du vin blanc



entrée libre, ambiance garantie !!!

producteurs et artisans animations gratuites restauration et buvette
plus d'infos sur www.bernin.fr

Mairie de Bernin
RD 1090 - 38190 Bernin • Tél. 04 76 92 07 40 • Fax 04 76 08 97 22 • mairie@bernin.fr

www.bernin.fr

La cérémonie du passage en 6ème

Lundi 4 juillet à 18h 30 a eu lieu dans la Salle du Conseil de la Mairie de Bernin la cérémonie du passage en 6ème. Pas moins de 44 futurs collégiens ont été accueillis, avec le sourire, par Mme le Maire qui les a félicités pour les résultats obtenus et qui les a encouragés pour la suite.

Après avoir fréquenté les cours du groupe solaire les Dauphins pendant le cycle primaire, nos jeunes se rapprochent des nouveaux établissements, munis d'une calculatrice spéciale pour le collège offerte par la mairie de Bernin. Bonne chance et bon courage à tous pour la suite de vos études !



Dimanche 16 octobre au cœur du parc du Clos Michel aura lieu la traditionnelle fête du village, qui affichera cette année une allure de kermesse.

Afin de lancer la fête en fanfare nous vous donnons rendez-vous à 10h30 au stand de la châtaigne avec un objet pour faire du bruit afin de réveiller notre mascotte, Berni.

Retrouvez dans une ambiance musicale tout au long de la journée les ateliers ludiques du service Enfance-Jeunesse et Vie Scolaire de la commune ainsi que d'autres animations gratuites: poney, structure gonflable, laser street, jeux en bois, atelier cirque et bricolage, démonstrations de hip hop, claquettes,

De nombreux points restauration vous seront proposés (Comité des Fêtes, food trucks) et des stands de producteurs et artisans d'art.

Les membres du Comité de Jumelage de Bernin seront présents et proposeront des spécialités allemandes.

Cette année, dans l'objectif de s'inscrire dans une démarche de développement durable, l'accent sera mis sur le tri des déchets. L'utilisation des écocup sera généralisée sur toute la fête.

Merci par avance de respecter les consignes indiquées sur place.

Des changements à la Police Municipale

Après pas moins de 10 années de loyaux services, Laurent Boucly, le Policier Municipal de Bernin, a quitté ses fonctions pour une autre mairie afin de se rapprocher de son domicile. Mais ces 10 ans de présence sur la commune ont laissé beaucoup de souvenirs car Laurent a été très apprécié par les Berninois, ainsi que par les élus et par le personnel de la Mairie. Parmi les épisodes les plus particuliers on se rappelle des sorties de crise atypiques telles que le passage par le coffre des voitures fermées à clé ou bien le sauvetage des animaux égarés (des ânes, des chevaux, des chiens et un mouton) "Merci de m'avoir fait confiance, j'ai passé dix très bonnes années en votre compagnie" a déclaré Laurent Boucly lors du pot de départ le 22 août. Son remplaçant, Christophe Rosset, est arrivé le 8 septembre sur la commune, après une passation qui a eu lieu fin août. Bienvenue Christophe, bonne continuation Laurent !



Laurent BOUCLY



Christophe ROUSSET

BRÈVE

INTERCO' Rencontre avec le Président

Henri Baile, Président de la communauté de communes vous rencontre lors de permanences sur le territoire de 17h à 19h, mercredi 17 décembre à Villard-Bonnot. **Prenez rendez-vous sur www.le-gresivaudan.fr/rencontrepresident**

Conseil Communautaire du 27 juin 2022

Retour sur quelques délibérations adoptées :

- > Avec un résultat de 25M€ (16,5m€ en fonctionnement et 8,5M€ en investissement) et 2.1 années de capacité de désendettement, la CCPG présente une bonne santé financière.
- > Les élus ont émis un avis favorable au projet d'enquête publique pour la suppression du passage à niveau de Brignoud.
- > la CCPG a renouvelé son adhésion au fond destiné au financement des travaux forestiers et de plantation pour compléter la régénération de la forêt
- > D'ici 2030 la CCPG souhaite atteindre un approvisionnement des cantines publiques à 80% en produits durables dont 50 % en bio.
- > Mise en place du prélèvement automatique mensuel pour le règlement de l'eau et assainissement sur le périmètre en régie (Bernin en DSP pour le moment)

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil. Date du prochain conseil communautaire : 27 novembre 2022

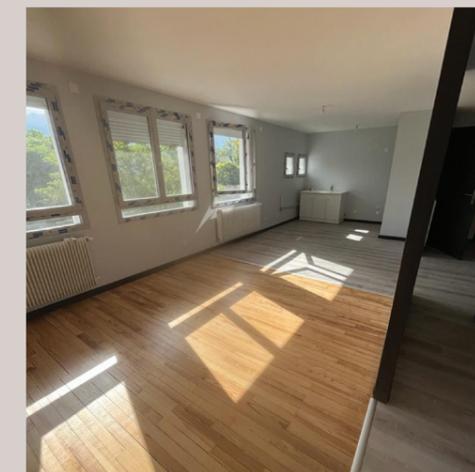


CHANTIERS DE L'ÉTÉ Changement des volets en bois de la mairie par l'entreprise L'art du bois à Échirolles, avec du bois en provenance de Rhône - Alpes (Savoie). Ce chantier a démarré durant l'été 2022 et il a été finalisé début septembre.



RÉNOVATION BASSIN DE LA MAIRIE

Reprise de l'étanchéité du bassin avec deux couches de mortier pour revêtement d'imperméabilisation de cuvelage. Travaux réalisées par les Services techniques le 21 et 22 juillet avec l'aide d'un jeune stagiaire en espace vert du lycée horticole de St Ismier.



RÉNOVATION APPARTEMENT

Rénovation de l'appartement situé au-dessus de la Bibliothèque municipale Françoise Giroud, appartement qui sera attribué à une deuxième famille de réfugiés ukrainiens.

Gilles Montoya,
Responsable des services techniques

Du mouvement dans l'équipe du service enfance-jeunesse !

Comme chaque année, le service EJVS constitue ses équipes pour la rentrée. La prochaine s'annonce particulière et dans un contexte de l'emploi plutôt tendu...

Tout d'abord, nos fidèles et compétents contractuels sont majoritairement reconduits. Ils couvrent différentes missions d'animation, de restauration, d'entretien mais aussi sont capables de compléter ou remplacer une ATSEM à l'école ou un animateur en centre de loisirs. **Sans leur bonne volonté et leur grande disponibilité, la continuité de service ne pourrait pas être assurée !**

Cette année, trois d'entre eux seront « mis au stage » de la fonction publique territoriale. En effet, notre volonté d'employeur est de reconnaître les compétences des agents contractuels investis sur des postes où il est possible de les nommer. Aussi, Cindy, responsable restauration, Corinne et Maxence, animateurs seront tous trois confortés au 1er septembre.

Par ailleurs, un poste affecté à la crèche et au service enfance-jeunesse, en plus de l'encadrement réglementaire dans les deux services, est créé pour divers besoins (absences de personnel, formations...) sur une base de 25h semaine. C'est Catherine A, CAP Petite Enfance, qui l'occupera.

Mais malgré plusieurs offres d'emplois, la tension du recrutement que l'on constate depuis la crise sanitaire n'épargne pas notre secteur. **Alors faites passer le message, le service EJVS recrute sur divers postes.**

La régénérescence des équipes est d'autant plus indispensable car dans le même temps, nous avons des départs.

Après plusieurs années de bons et loyaux services, non sans une certaine émotion, je vous annonce la mutation de **Nathalie Petroz**, responsable du secteur garderie et centre de loisirs. Depuis son



déménagement et pour diverses raisons personnelles, Nathalie n'avait jamais caché son souhait de se rapprocher de chez elle. Ayant réussi la promotion interne d'animatrice en catégorie B lors du dernier jury de juin, Nathalie a dans le même temps décroché un poste dans une autre commune de la vallée. Nous avons accompagné favorablement sa démarche d'évolution, présenté son dossier au centre de gestion et étions disposés à la nommer aussi sur ce nouveau grade. Nous respectons son choix et la remercions pour la qualité de ses services.

C'est une page de plus qui se tourne pour Bernin, **une animatrice efficace et motivée** qui aura vu grandir de nombreux jeunes et à qui nous souhaitons le meilleur pour la suite, tant personnellement que professionnellement. Professionnelle jusqu'au bout, Nathalie a formé sa remplaçante Elodie M. La relève est assurée et nul doute qu'Elodie sera à la hauteur. Enfin, un petit bémol tout de même pour le maquillage... :))

A noter aussi en juin dernier, **le départ d'Isabelle B**, agent titulaire d'entretien et de restauration, que je me dois aussi de remercier dans ces lignes. Secteur d'activité parfois peu reconnu, c'est pourtant grâce à ces agents que services, associations et enfants évoluent dans des locaux propres et mangent dans le respect des règles d'hygiène.

Bonne rentrée à tous, nous serons au RDV !
Philippe REVOL
Responsable Service enfance-jeunesse et vie scolaire

Le séjour d'été à Vaujany : Un séjour proche de la nature !



En effet, cette année encore a été organisé un séjour à Vaujany, en milieu montagnard. Si les paysages, les repas et le chalet ont été appréciés par les enfants, c'est **l'activité cani-rando** qui a remporté un franc succès. Alors que certains étaient très à l'aise avec ces huskys, d'autres avaient besoin de plus de temps. Mais immanquablement, la magie opérait entre le chien et l'enfant.

Un séjour commun ! Les adolescents étaient présents également. Même si les enfants et adolescents avaient des espaces et activités bien distincts, des temps de partage ont pu se faire ponctuellement et faire naître des liens dans **une bonne ambiance.**

L'équipe d'animation était très heureuse d'avoir partagé tous ces moments avec les enfants et espère avoir laissé de beaux souvenirs.

Centre de loisirs : retour sur les vacances d'été 2022

Le centre de loisirs a répondu à la forte demande des familles en juillet en accueillant par jour : 32 maternelles, soit 8 de plus avec un animateur supplémentaire et 24 primaires. Au mois d'août, la demande n'était pas aussi forte et le groupe des petits est revenu à l'effectif habituel de 24 enfants.



A travers les différents thèmes proposés, les jeunes Berninois ont bien profité de leur centre de loisirs. Les maternelles ont découvert la vie sous l'océan et les coutumes espagnoles. Ils se sont improvisés musiciens ou proménés dans des jardins imaginaires. Les primaires ont découvert la mythologie, testé des expériences scientifiques, créé des recettes et résolu les énigmes de « Fort Bernin ! »

Ils étaient nombreux à apprécier les jets d'eaux du lac de Détrier, pendant que d'autres découvraient la sarbacane ou les vestiges archéologiques du quartier Saint Laurent. Des journées plein air étaient également au programme (St Hilaire du Touvet, la bastille). Pour clôturer ces vacances, tous se sont bien amusés dans les cabanes suspendues d'Elfy parc !

Rendez-vous aux prochaines vacances d'automne, pour découvrir le nouveau projet sportif « Terre de jeux 2024 » en lien avec des centres de loisirs voisins !

Conditions d'accueil des élèves durant les travaux de la cour

Vous n'êtes pas sans savoir que la commune s'est lancée dans des travaux de perméabilisation de la cour de l'école élémentaire et que ceux-ci, dureront jusqu'aux vacances de la Toussaint. Bien que les travaux les plus bruyants aient été réalisés sur la période d'été (décapage des sols, puits perdus...), des solutions ont été mises en place afin de permettre aux classes les plus exposées, de s'éloigner tour à tour des gênes possibles. Nous remercions l'entreprise Converso pour son adaptabilité et sa rapidité, qui nous ont permis d'être en avance par rapport au planning.

En accord avec les enseignants, la BCD et le petit gymnase du groupe scolaire sont aménagés provisoirement en classes "soupapes". Du mobilier pour enfants et enseignants a été installé, des tableaux sur pied au petit gymnase et fixe à la BCD, ont été posés. Un écran blanc et un vidéoprojecteur nomades compléteront l'installation au petit gymnase, la BCD étant déjà équipée de ce type de matériel.

Nous remercions les enseignants et les parents d'élèves que nous avons aussi rencontrés, pour le bon accueil de ce projet qui a pour finalité de protéger la ressource en eau et d'offrir aux enfants, une cour plus agréable et plus agrémentée.

Extrait d'interview avec Nathalie Petroz



« J'adore raconter des histoires avec des marionnettes. En arrivant à Bernin en 2004, j'ai apporté ma marionnette, qui a été tout de suite adoptée par les enfants, mais que je vais reprendre en partant. Pour ne pas laisser le Centre de loisirs sans marionnette on s'est dit, avec les enfants,

que nous allions en fabriquer une. On a travaillé dur pendant plusieurs semaines, sous la direction des enfants. Ils ont tout choisi, des yeux au chapeau et ils ont mis la main à la pâte, au sens propre du terme, notre marionnette étant en pâte à bois. La marionnette s'appelle Julia ou Juliette, on ne sait pas encore, mais ce que l'on sait c'est que ses yeux vont sûrement nous rappeler Nathalie, tout autant que ses maquillages magiques.



Inauguration de la résidence Cœur de village

De nombreux élus de la commune étaient réunis autour de Mme Besson, maire de Bernin, le 9 Juillet dernier à 12h, pour inaugurer la résidence "Cœur de village", en présence de Michel Savin (sénateur), Annick Guichard (conseillère départementale), Mr Flouquet (Rive droite réalisation), Mr Derne (Architecte) et Mme Mangani (Bailleur Erilia).

Ce temps fort tournait une page du projet initié par Mme Rocca et porté depuis par la municipalité.

Les résidents présents ont témoigné de leur nouvelle vie qui



s'organise au cœur du village. Ils ont salué la proximité des commerces qui leur permet de rester autonome dans leur quotidien.

Les commerçants étaient aussi présents puisque la boucherie et la pharmacie se trouvent au rez de chaussée de la résidence.

L'équipe municipale tient particulièrement à remercier tous les acteurs qui ont permis à ce projet d'aboutir. Et un remerciement particulier à Mme Dihili (responsable du CCAS de Bernin), pour son investissement sur ce projet.

*Sophie COUDERC
1ère adjointe déléguée à la solidarité et à
la coordination de la vie communale*



Recensement de la population de Bernin en février 2023

Le recensement a lieu tous les 5 ans. Il est obligatoire et confidentiel.

Les objectifs du recensement sont de déterminer les populations légales en France et de décrire les caractéristiques des individus et des logements à différents niveaux de territoire.

En partenariat et sous le contrôle de l'INSEE, la commune prépare, organise et réalise la collecte des questionnaires que nous diffuserons en février prochain.



Agenda : le prochain recensement aura lieu entre le 19 janvier et le 18 février 2023



Une partie de l'équipe du Service Enfance Jeunesse et Vie Scolaire

Tout un monde au service de l'enfant



“ La journée d'un enfant à l'école n'est pas seulement derrière un bureau d'écologiste !

De 7h45 à 18h30, de nombreuses équipes sont mobilisées autour de l'enfant. L'objectif de ce focus est de vous en faire découvrir quelques facettes.

Durant ce mandat, nous poursuivons et développons des orientations au sein de tous les accueils. Quatre points sont à souligner :

- Le premier porte sur la continuité pédagogique et passe notamment par la prise en compte maximale des rythmes différenciés tout au long de la journée.
- Puis, le jeu, la découverte du monde et la créativité sont des fils conducteurs. Cela induit que l'ennui, le droit de ne rien faire est également possible afin d'éviter la suractivité.
- L'enfant évolue au sein d'un collectif et apprend le respect des autres, des lieux et de lui-même. Sensibiliser aux discriminations, à la lutte contre le harcèlement

sont par exemple deux points importants au sein de la structure.

• Enfin, une des grandes orientations reste le développement durable qui est intégré dans les choix d'achats, les travaux ainsi que dans les activités et le quotidien proposé.

Un grand merci aux équipes enseignantes pour leur investissement au quotidien ainsi que les représentants des parents d'élèves, lien indispensable avec les familles.

Merci également au service enfance jeunesse, orchestré par Philippe Revol, qui quotidiennement s'adapte aux besoins de nos petits usagers.

Enfin, soulignons le travail de tous les employés municipaux qui, de la RH aux services techniques, œuvrent « en coulisse » pour permettre à ce petit monde de fonctionner le plus sereinement possible.

Bonne année scolaire à tous !

Noémie Brunier
Adjointe à la famille

Une journée à l'école ...

La journée commence avec la garderie du matin à 7h45

Ah, regarde, c'est chouette la nouvelle peinture de notre classe !

5 ans

avec Tom en maternelle

et Léa en élémentaire

8 ans

Pour les autres c'est à partir 8h20

C'est l'heure d'aller en classe

7h45-8h20

8h20

8h30

Bonjour les enfants

8h30-10h

Ce que je préfère à l'école c'est la récré :)

10h

L'école maternelle, dirigée par Mme Chevrier, regroupe 95 écoliers répartis en quatre classes. L'école élémentaire, dirigée par Mme Gilles, regroupe 197 élèves répartis en 8 classes.

Les Atsems, employées municipales, accompagnent les écoliers de maternelle au fil de la journée scolaire et périscolaire.

Nadine Atsem : "le meilleur moment de la journée c'est les arts plastiques quand la créativité des enfants s'exprime librement"

Tu peux choisir entre la garderie, avec son coin calme, lecture ou devoirs, sinon tu peux faire des activités particulières. Tout un programme conçu pour nous par le Service Enfance Jeunesse de la Mairie!

11h30

11h45

13h-13h30

13h45

15h

les élémentaires reprennent la classe

16h30-18h30

C'est le temps du périscolaire!

16h30

Fin des cours, à demain les enfants!

16h30

Les parents d'élèves s'investissent aussi !

Les parents délégués des Dauphins sont élus chaque année par les parents et sont membres du Conseil d'école. Ils sont aussi l'interface avec la direction de l'école et la Mairie.

L'APE est une association également constituée de parents d'élèves. Elle organise diverses festivités et animations, par exemple la fête de l'école, et finance une partie des projets de l'école.

Aujourd'hui il y a aussi sport avec Kenny, agent de la mairie.

Kenny, l'éducateur sportif : "j'interviens deux fois par semaine et par classe, du CP au CM2"

18h30

Vous, les grands, on mange plus tard, comme ça on ne se marche pas sur les pieds.

11h45

sieste pour les plus petits et retour en classe pour les autres maternelles

13h-13h30

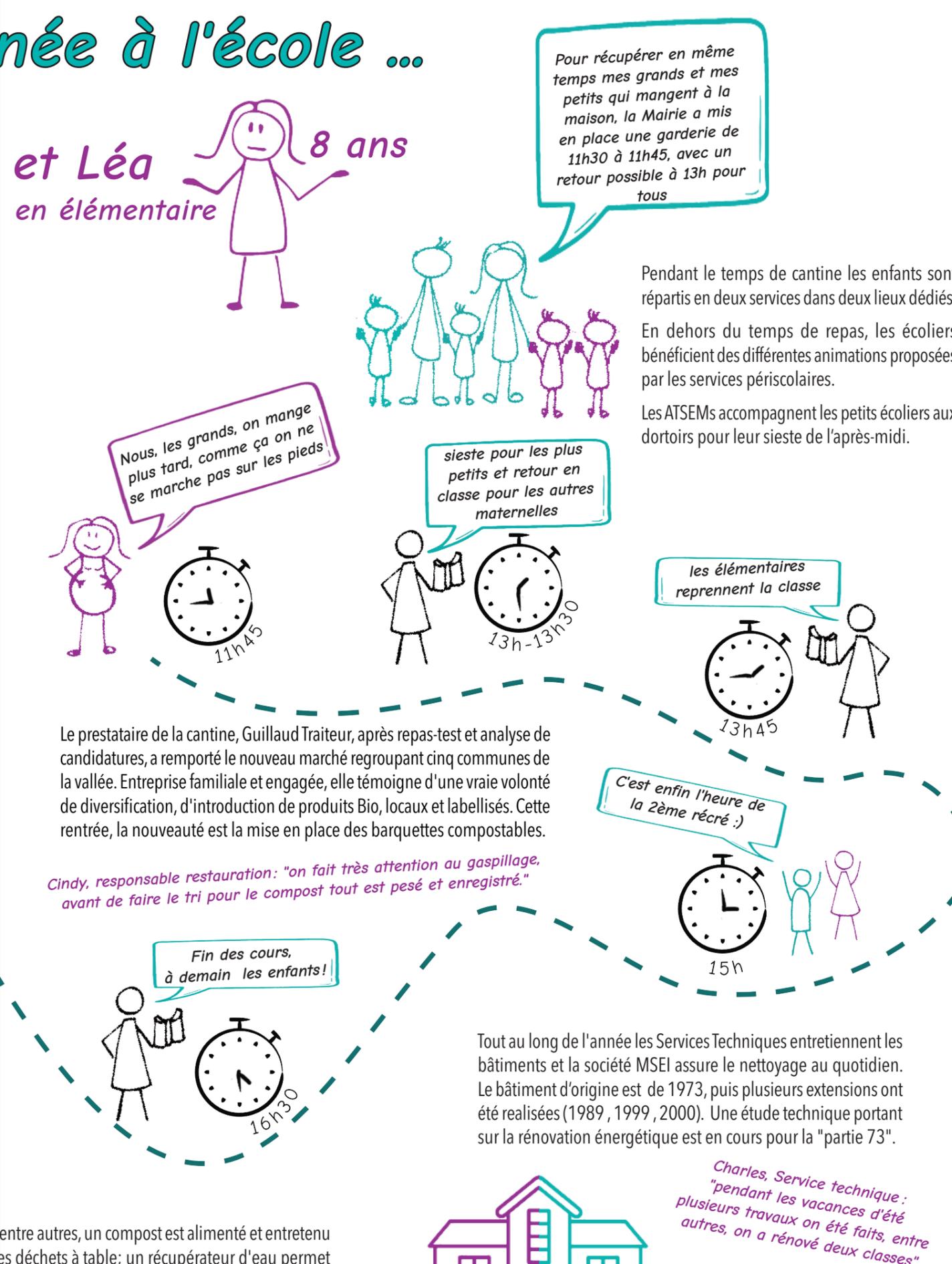
Le prestataire de la cantine, Guillaud Traiteur, après repas-test et analyse de candidatures, a remporté le nouveau marché regroupant cinq communes de la vallée. Entreprise familiale et engagée, elle témoigne d'une vraie volonté de diversification, d'introduction de produits Bio, locaux et labellisés. Cette rentrée, la nouveauté est la mise en place des barquettes compostables.

Cindy, responsable restauration : "on fait très attention au gaspillage, avant de faire le tri pour le compost tout est pesé et enregistré."

Tout au long de l'année les Services Techniques entretiennent les bâtiments et la société MSEI assure le nettoyage au quotidien. Le bâtiment d'origine est de 1973, puis plusieurs extensions ont été réalisées (1989, 1999, 2000). Une étude technique portant sur la rénovation énergétique est en cours pour la "partie 73".

Charles, Service technique : "pendant les vacances d'été plusieurs travaux ont été faits, entre autres, on a rénové deux classes"

L'environnement à l'école : entre autres, un compost est alimenté et entretenu par les enfants avec le tri des déchets à table; un récupérateur d'eau permet d'arroser le jardin pédagogique; un hôtel-insectes et une ruche pédagogique ont été installés afin de protéger les espèces.



Cantine, combien ça coûte?

Des nombreuses communes se questionnent aujourd'hui sur la maîtrise des coûts de ce service ainsi que sur l'impact à répercuter ou non sur les usagers.

Sur Bernin, en ce début d'année scolaire, il n'y aura **pas de hausse du tarif « cantine »** pour les usagers jusqu'à la fin de l'année civile 2022.

Les tarifs restent, pour un berninois, basés entre 1,84 et 7,16 euros selon le quotient familial.

Le prix inclut le repas servi à table ainsi que l'animation et la garde des enfants durant les 2 heures d'un temps méridien agréé en accueil collectif de mineurs.

Ce **prix revient pour la collectivité à 14,72 euros par repas.**

Pour mémoire, concernant les enfants de moins de six ans, il est possible de déduire des impôts sur le revenu 31% de la facture de cantine correspondant à la garde.

Mais la commune de Bernin et ses prestataires n'échappent pas à l'envolée des prix de l'alimentation, à la hausse des salaires ainsi qu'à la flambée des prix de l'énergie, pour n'en citer que quelques uns.

C'est pourquoi, ce sujet sera analysé dans les prochaines semaines par la municipalité, afin que le coût reste acceptable tant pour la commune, via ses contribuables, que par les usagers.



Les travaux d'été à l'école



Peinture de classes de l'école élémentaire



Remplacement hotte et dalles de plafond de la cuisine



Travaux toiture l'école élémentaire (2^e partie)



Travaux de perméabilisation de la cour de l'école



La plaquette de la rentrée

Pour faciliter vos démarches au niveau des inscriptions scolaires et périscolaire, la mairie vous propose une Plaquette de la rentrée qui résume l'essentiel à savoir pour la bonne organisation familiale.

Cette plaquette est disponible à l'accueil de la Mairie, au SEJVS (Maison Michel) ainsi qu'en ligne, sur le site de la mairie www.bernin.fr où vous pouvez télécharger sa version numérique.

Concertation citoyenne place de la Bascule "résultats" de la consultation



Non, les jeux n'étaient pas déjà faits !

Cette consultation innovante pour Bernin, était bien programmée dans le cadre de la concertation publique engagée pour le projet **d'évolution potentielle de la place de la Bascule**. Pour tous les projets d'aménagement, la commune a toujours affiché sa volonté de conduire une concertation avec les riverains ou l'ensemble des habitants, même lors des épisodes Covid réglementant fortement l'organisation de ces démarches.

Alors que l'ensemble des commerçants avait été convié en amont à la première réunion de présentation et d'échanges autour du projet, et avait connaissance du lancement d'une **consultation citoyenne**, quelques-uns d'entre eux, ayant des craintes ont pris l'initiative de lancer une pétition nourrie par un message affirmant que la commune avait déjà tout décidé et que les jeux étaient faits.

Bien que cette démarche malheureuse de pétition ait généré à la marge des interrogations, nous constatons que cette première **consultation par voie numérique a été un succès**.

Rappel du contexte projet : la perspective de rénovation et d'évolution de la place de la Bascule, s'inscrit dans un périmètre projet plus large concernant **l'aménagement de la RD1090** entre le chemin de Craponoz et le pont de Crolles, pour lequel le début des travaux est prévu mi 2023.

Dans le cadre de ce projet, la commune a décidé de transformer cette place centrale pour permettre la prise en compte de nouveaux usages attendus par les Berninois et d'adapter notre **cœur de village** aux nouveaux défis sociétaux et liés à l'évolution du climat.

Cette concertation a volontairement été initiée dès les premières réflexions et esquisses de projet et s'est traduite par un partage des orientations avec les premiers publics directement impliqués, c'est-à-dire les commerçants et riverains de cette portion de la RD. Deux réunions se sont déroulées au printemps.

Pour toucher un public le plus large possible avant de futures réunions publiques, il a été décidé de conduire une consultation **via internet** avec l'objectif de donner la parole à tous les Berninois, afin de recueillir les attentes, les aspirations, des idées voire des préoccupations. La contribution a également été possible avec le **flyer papier**, pour les personnes moins à l'aise avec le numérique, l'objectif étant de permettre à un maximum de nos concitoyens de s'exprimer.

Les résultats :

Ce sont **106 contributions** au final qui ont été recueillies, soit un **taux de participation d'environ 8% des foyers**.

Il y a eu naturellement une part significative (**29% des contributions qui étaient hors sujet**) car portant sur d'autres thématiques, voire pour quelques-unes farfelues ou déplacées envers la collectivité. Ces

participations inappropriées sont inhérentes à toute concertation, notamment lorsque l'anonymat est préservé, ce que nous souhaitons pour permettre la plus libre expression.

En ce qui concerne les contributions sérieuses et pertinentes, le niveau d'acceptabilité du projet d'évolution de la place est plutôt bon avec **63 % de contributions favorables**, selon la répartition suivante :

- Une majorité des répondants souhaitent une **vraie place de village**, source d'animation tels que marché de produits locaux ou foodtruck, d'espaces pour un moment de repos ou convivialité, de fraîcheur lors de périodes caniculaires voire d'événements tels que le marché de Noël ou de petits concerts.
- Un tiers d'expressions **pour conserver le parking** tel qu'existant aujourd'hui, afin de préserver l'accessibilité du centre village aux personnes les plus fragiles. Il est demandé aussi de maintenir le principe de stationnement en zone bleue. Une crainte indirecte exprimée par des riverains est le risque de nuisances sonores ou de développement d'incivilités nocturnes avec une place de village beaucoup plus attractive.
- **11% des contributions portent sur une solution de compromis** avec un espace suffisant propice à la convivialité et permettant une halte agréable sur le chemin des courses. Le maintien d'un minimum de places de stationnement étant considéré indispensable pour notamment les personnes PMR, âgées ou peu mobiles.

Les conclusions

Cette consultation citoyenne utilisant le WEB est une première expérience pour Bernin. De par un accès aisé, convivial et une approche inscrite dans la modernité, elle nous a permis de toucher un public potentiellement plus large que celui assistant aux réunions publiques conventionnelles. Les résultats obtenus nous encouragent dans la perspective de faire évoluer la place et nous renforcent dans l'idée qu'il y a de fortes attentes sur une **amélioration de la qualité de vie et d'accueil** dans le centre village, **sans occulter la problématique exprimée sur les contraintes liées au stationnement**.

Ces résultats viennent alimenter utilement la réflexion et les études qui sont en cours. Les prochaines étapes de concertation se traduiront **par une ou plusieurs réunions publiques**.

Nous remercions encore tous les habitants de Bernin qui ont pris la peine de s'impliquer, souvent avec des propositions sérieuses et réfléchies, parfois avec un schéma. Nous remercions aussi sincèrement les expressions de satisfaction pour avoir organisé une **consultation citoyenne ouverte et accessible**.

Hervé LAMBERT

2^{ème} adjoint délégué aux travaux et au développement durable



Les défis de la forêt face au réchauffement climatique

Le Parc naturel régional de Chartreuse (PNRC) regroupe 57 communes, dont Bernin. C'est un territoire habité, reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel comme culturel, mais à l'équilibre fragile. 55% de sa surface est couverte de bois.

La nouvelle Charte (2022-2037), co-construite avec les collectivités publiques, le tissu associatif et les habitants, décrit le projet de développement durable du territoire concerné par le label "Parc naturel régional de Chartreuse".

Dans un contexte de changement climatique, le PNRC veille au maintien d'une surface forestière favorable à la filière bois et à celui des nombreux services rendus par la forêt.

Quels sont les impacts du changement climatique sur la forêt?

Le changement climatique fait souffrir la forêt. A la hausse des températures moyennes (+1,3° à St.Pierre en Chartreuse en 55 ans), et une augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur en été, se rajoutent des incertitudes sur les précipitations. Des épisodes de sécheresse et l'augmentation de « l'évapotranspiration » - les eaux de pluie sont retenues par les feuilles, n'atteignent ainsi jamais la surface du sol - alternent avec des précipitations extrêmes. Le nombre de jours anormalement froids en hiver diminue.

Ces changements sont rapides pour la forêt. Les espèces présentes en Chartreuse qui ont une belle longévité comme le chêne (170-190 ans), hêtre et sapin (100 - 150 ans), épicéa (60-90 ans) ne peuvent pas toujours s'adapter à ces nouvelles conditions météorologiques.

Incendies ravageurs ainsi que des maladies liées aux conditions climatiques augmentent les dépérissements.

Récapitulatif des aides et dispositifs pour les économies d'énergie

- ▶ Accompagnement pour la rénovation énergétique
- ▶ La prime Air Bois
- ▶ La prime chauffage et chauffe-eau solaire
- ▶ Certificats d'Économie d'Énergie
- ▶ Dispositif Voltalis

La régénération spontanée est moins fréquente, les échecs de plantation sont à déplorer.

Cependant, la forêt peut réagir, par la migration. On observe en Chartreuse, comme ailleurs, une remontée en altitude des espèces. Ainsi, les températures sont plus conformes aux besoins des arbres. On observe également une migration vers le nord.

Or, le réchauffement climatique est 10 fois plus rapide que la capacité de migration naturelle des essences forestières.

Dans les 50 prochaines années, 60 % des territoires occupés aujourd'hui par les grandes essences forestières (chêne, hêtre, sapin, épicéa, pin sylvestre) sortiront des limites climatiques acceptables par ces essences.

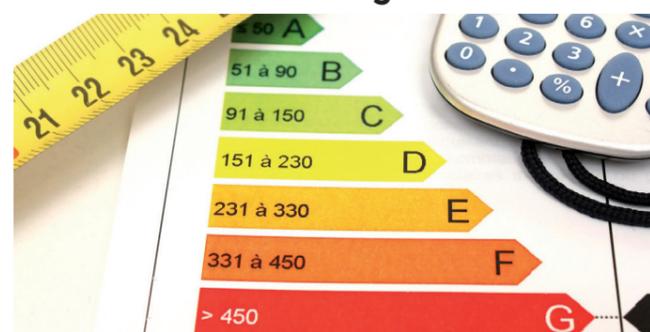
Quelles mesures sont prises par le PNRC ?

Le PNRC reconstitue les forêts touchées par le changement climatique.

Pour la plantation, les essences locales sont privilégiées ou éventuellement des provenances plus méridionales de ces essences. Des informations aux visiteurs et des réglementations contribuent à préserver la forêt qui nous offre ses services économiques, écologiques et sociaux:

- La forêt fait vivre la filière bois: bois de construction, bois de chauffage
- La forêt nous protège contre les risques (avalanches, chute de blocs, érosion)
- Elle est un réservoir de biodiversité
- Elle préserve la qualité de l'eau et stocke du carbone
- Elle accueille du public et contribue à la qualité de notre cadre de vie.

Source : <https://www.parc-chartreuse.net/agir/foret-bois/>



Bernin face à la transition énergétique

L'actualité est là pour nous rappeler que la **crise énergétique** n'est pas un vain mot et que les défis à relever sont nombreux pour les citoyens, les industriels et les collectivités. Cette crise s'intensifie avec la **diminution des ressources**, les effets du **réchauffement climatique** et désormais avec une très forte tension sur les approvisionnements et une envolée durable des coûts.

Depuis plusieurs années la commune conduit une politique offensive d'investissements pour **maîtriser la dépense énergétique**, réduire la production de gaz à effet de serre, contenir la pollution lumineuse et améliorer l'efficacité énergétique de ses équipements.

Les objectifs que nous nous étions fixés doivent aujourd'hui être renforcés compte tenu des risques élevés sur les approvisionnements de gaz, voire sur ceux de l'énergie électrique, et compte tenu de l'impact des prix de marché sur le budget de fonctionnement pour lesquels nous n'avons ni visibilité, ni maîtrise.

Nous nous engageons aussi solidairement à accompagner la stratégie gouvernementale destinée à générer une **réduction globale de consommation des énergies à hauteur de 10%** et de permettre "de passer l'hiver".

Ce que la commune a engagé depuis 2014

Les nombreuses mesures et les investissements importants qui ont été actés ces dernières années sont aujourd'hui des atouts pour affronter les fortes et potentielles difficultés à venir sous l'angle des dépenses de fonctionnement liés aux coûts énergétiques.

Parmi ceux-ci :

- ▶ Eclairage public : La modernisation des équipements et l'extinction nocturne ont permis de réduire de 40% sa facture d'électricité.
- ▶ Groupe scolaire : la rénovation des ouvrants et fenêtres, un accroissement de l'isolation dans les combles, une maintenance et exploitation plus efficace ont permis de réduire la facture de gaz de 30%.
- ▶ Maison Michel : Le remplacement de la chaudière gaz par des pompes à chaleur a diminué de 60% la consommation en kW/h et de 90% les émissions de CO²
- ▶ Centre technique : La chaudière gaz conventionnelle vient d'être remplacée par une chaudière à condensation et la mise en place d'une régulation plus performante devraient permettre une baisse minimum de 30% de la consommation de gaz.
- ▶ Salle des fêtes, bibliothèque : ces 2 bâtiments ont bénéficié d'un renforcement de l'isolation thermique et du remplacement d'éclairage fluorescent par des sources LED, lors de leurs rénovation. La Bibliothèque est aussi désormais chauffée par une pompe à chaleur en lieu et place du chauffage au gaz.
- ▶ Mairie : Isolation par l'extérieur, suppression des plafonds

rayonnants et remplacement des pompes à chaleur obsolètes ont permis d'améliorer le confort tout en générant une économie de 14% sur la facture annuelle d'électricité.

Depuis 2022 les approvisionnements de gaz sont réalisés par l'intermédiaire d'un groupement d'achat accessible aux collectivités réunies au sein du **syndicat des énergies de l'Isère**, et notre adhésion permet d'obtenir un niveau de prix le plus optimisé possible, prix que nous n'aurions jamais pu obtenir seul en direct sur le marché.

En 2023 ce sera au tour de nos achats d'électricité de bénéficier de ce mécanisme **d'achat collectif** permettant de viser un niveau de prix le moins impactant pour nos dépenses de fonctionnement.

Mesures que la commune prend à très court terme

La commune a décidé d'appliquer les directives gouvernementales avec des **réglages des équipements de chauffage** permettant de viser les températures ambiantes dans les bâtiments publics.

Selon la directive, ces mesures prescrites dans le code de l'énergie s'appliqueront aux locaux à usage d'enseignement, de bureaux ou recevant du public, selon les modalités suivantes :

- ▶ une consigne de chauffe à 19° maximum en période d'occupation.
- ▶ en période d'inoccupation, la température de consigne du chauffage sera :
 - abaissée d'au moins 2°C, en cas d'inoccupation quotidienne nocturne ;
 - fixée au maximum à 16°C lorsque la durée d'inoccupation est égale ou supérieure à 24h et inférieure à 48h ;
 - fixée au maximum à 8°C lorsque la durée d'inoccupation est égale ou supérieure à 48h.
- ▶ En été, une attention toute particulière à la stricte application de la réglementation existante en matière de climatisation des locaux, qui ne peut être mise en marche que si la température des locaux dépasse 26°C.

Pour mémoire, selon l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) la diminution de 1° d'une consigne de chauffage permet de réduire la consommation de 7%.

Pour conclure

Les dispositions prises à **court terme** viennent compléter la réalisation d'études en cours et la programmation d'investissements, destinés à poursuivre l'évolution de nos bâtiments, la modernisation d'équipements et l'adaptation de nos pratiques pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.

Nous sommes certains que ces mesures pour contribuer à la **sobriété énergétique** sont indispensables et sommes tout aussi conscients qu'elles vont demander un effort de la part de chacun. Elles nécessitent d'accepter le fait de devoir s'adapter à de nouveaux référentiels de confort et peut être d'envisager de revoir ses codes vestimentaires.

Plus d'infos sur: le-gresivaudan.fr/ 100% utile

Le mois de la Nuit -14^e édition organisé par Grenoble Alpes Métropole et ses partenaires 20h-23h30



VEN. 7 OCTOBRE Soirée observation du ciel

Découverte du ciel étoilé animée par le Groupe d'Astronomie du Dauphiné de Meylan, qui mettra en place ses moyens d'observation. Les Berninois pourront venir également avec leur propre matériel. Lieu : plateau sportif, chemin du Vivier à Bernin. Nous recommandons de privilégier pour cette soirée le stationnement sur le parking du Cube au lieu de celui chemin du Vivier. Ne pas oublier votre lampe frontale ou une lampe de poche pour vos déplacements, le secteur du plateau sportif fera l'objet d'une extinction nocturne dès la tombée de la nuit. En cas de météo inappropriée pour l'observation, une projection type planétarium aura lieu dans la salle des fêtes. Participation libre.

MER. 12 OCTOBRE Conférence Inuit dans la nuit 16h00

Florence Daubagna Lefebvre, anthropologue, nous propose de nous évader un instant pour découvrir le peuple des Inuit(s), plongé dans la nuit 4 mois par an, et fier de s'être adapté à un des milieux les plus hostiles de la planète. Nous aborderons l'organisation de leur vie quotidienne, spécifique à un univers extraordinaire. Nous ferons aussi connaissance avec les animaux sauvages et domestiques, leurs indispensables partenaires. Et nous évoquerons la transition à laquelle ils ont été confrontés au 20^e siècle, bouleversant le mode de vie traditionnel qui perdurait depuis la préhistoire. Renseignements : bibliotheque@bernin.fr
Entrée libre - public familial à partir de 6 ans.

Programme complet de la manifestation : www.grenoblealpesmetropole.fr/1392-le-mois-de-la-nuit.htm
Animation financée avec l'aide du Parc naturel de Chartreuse, la Région et l'Europe

DANSE SI ON DANSAIT AVEC LE CID.....



Tous les élèves du CID ont repris depuis le 5 septembre le chemin des salles de danse. Isabelle, Karine, Laure et Muriel, professeures diplômées, proposent l'enseignement de diverses disciplines : classique, contemporain et jazz, ainsi que des cours de barre à terre pour le renforcement musculaire et l'assouplissement du corps. A noter dans vos agendas : Stage de danse classique organisé par le CID au Cube de Bernin avec Wayne Byars les samedi 19 et dimanche 20 novembre, ouvert à tous dès 13 ans, cours intermédiaire et avancé.

Contact : www.cidgresivaudanse.com
presidentecid@gmail.com

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE LE PROGRAMME CULTUREL À BERNIN - EXTRAITS (voir programme complet dans le dépliant joint au bulletin)

 GRENOBLE JAZZ FESTIVAL MER. 8 OCT.	 FOOT EN SCÈNE Théâtre SAM. 19 NOV.	 FOOT EN SCÈNE Ciné-concert DIM. 20 NOV.	 DALIDA SUR LE DIVAN MAR. 29 NOV.
---	---	--	---

SPORTS TENNIS CLUB DE BERNIN



C'est la reprise au Tennis Club de Bernin. La nouvelle saison tennistique a débuté le 7 septembre. Pendant l'été, 4 semaines de stage ont été organisées réunissant plus de 100 jeunes de 5 à 18 ans. Un grand merci à Romain et Mathieu, nos entraîneurs ainsi qu'aux initiateurs qui ont dû improviser de nouvelles activités suite à la chaleur pour le bien-être des enfants. Prochain stage : vacances de Toussaint. Reprise de la compétition avec les matchs par équipes dès le mois d'octobre (jeunes et adultes). Suite au succès de la collecte de décembre 2021 pour les « Bébés du Cœur », le TCB organise du 15 octobre au 1er décembre 2022 une nouvelle collecte de jeux, jouets, matériel de puériculture, couches etc... à déposer au club house.

Renseignements : tbernin@orange.fr 04 76 08 83 75 <https://club.fft.fr/c.bernin>

BERNIN YOGA



Se relaxer et se dynamiser par le DO IN. Le DO IN est un drainage par pressions douces, étirements ou frictions sur les méridiens et les zones de réflexologie de son propre corps. L'énergie interne circule mieux, le corps se purifie. Le DO IN équilibre l'ensemble de la personne, corps et esprit, visant le bien-être physique et mental. Il développe la perception de soi, de ses ressentis. Délicieux massage que l'on s'offre à soi-même en pleine conscience (tenue souple, pieds nus). Activités Bernin Yoga : DO IN, yoga et yoga sur chaise.

Renseignements : christian.corsin@gmail.com, 06 85 41 19 66.

JUMELAGE COMITÉ DE JUMELAGE - VOYAGE À KIESELBRONN



Après un séjour en mai dernier à Kieselbronn, c'est à notre tour d'accueillir nos amis allemands lors du week-end de l'ascension en 2023. Depuis la création du jumelage il y a 35 ans, ces rencontres annuelles sont des moments forts avec des échanges, visites, soirées festives. Si vous souhaitez participer à nos projets et faire des rencontres avec l'Allemagne, venez nous voir à la Fête de la Châtaigne le dimanche 16 octobre pour déguster des spécialités allemandes ou rejoignez nous avec vos amis lors de notre « soirée choucroute » à la salle des fêtes le samedi 12 novembre.

- Agenda :**
- mercredi 7 septembre à 20h - Reprise des réunions mensuelles jumelage au Cube (salle Erable).
 - jeudi 15 septembre à 19h30 - Reprise des cours d'allemand au Cube (salle Erable)
 - dimanche 16 octobre - Participation du jumelage à la fête de la châtaigne avec spécialités allemandes.
 - samedi 12 novembre : soirée choucroute salle des fêtes Bernin
 - mercredi 16 novembre: assemblée générale du comité de jumelage à 20H00 au Cube (salle Erable)

Renseignements : 06 21 93 58 32
gisoula.lemiere@orange.fr
<http://jumelagebernin.e-monsite.com>

AMITIÉ AVF

L'association AVF Meylan Gresivaudan a pour but d'accueillir les nouveaux arrivants, les aidant à s'intégrer dans la région, ainsi que les personnes en recherche de lien social pour favoriser le développement d'un réseau relationnel grâce à un programme de découvertes et d'animations. Des activités régulières sont proposées, soit au local des Buclos à Meylan, soit en extérieur pour des visites, expositions, activités sportives. Un programme trimestriel est proposé. AVF a fêté ses 50 ans en mai 2022. Coordonnées d'AVF : avfmeylan@gmail.com



LES BRÈVES

BABY HAND Hand Ball Club Crolles Gresivaudan nouveauté 2022/2023 création d'une équipe Baby Hand (3-5 ans)

FOOTBALL CLUB CROLLES BERNIN
Création équipe football senior féminine



2ème édition du TRAINING CAMP GRÉSIVAUDAN

5 jours avec des champions ! **Kilian Le Blouch, Cédric Revol, Walide Khyar, Alexandre Iddir, Baptiste Leroy**, ont répondu présents à l'invitation de Nicolas CHANSSEAUME, Directeur du club Alliance Grésivaudan Judo, section BERNIN-SIZOV, pour distiller leurs précieux conseils, faire rêver et enseigner aux 300 judokas venus de toute la France et au-delà (Equipe olympique féminine du Maroc, Suisse), inscrits à cette 2ème édition qui réunit champions et amateurs.

Durant une semaine, c'est l'occasion de se mesurer à de grands champions nationaux et internationaux. Les corps sont mis à rude épreuve : 2 entrainements quotidiens, Technique et Randori sont suivis de combats libres.

Evènement majeur de l'avant saison, certains ont déjà réservé le PRO-AM 2023.

L'occasion pour les élus du SIZOV de saluer les champions, les féliciter pour leurs performances et de les remercier.



RETOUR EN IMAGES

JUILLET 2022 AOÛT 2022



Grésiblues à Bernin



Fête nationale



Forum des associations

SEPTEMBRE 2022

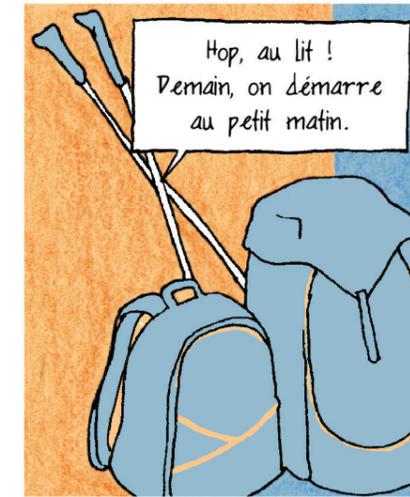


Vide-greniers



Accueil des nouveaux arrivants

Rencontre à quelques kilomètres de Bernin.



MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires sur rdv.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Jeudi matin sur rdv

PERMANENCE CONSULTANTE SOCIALE EN GÉRONTOLOGIE

Jeudi après-midi, sur rdv, en mairie

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

RPE Les Grési'mômes

Tél. 06 73 09 35 85
Courriel : ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

SERVICE POSTAL



Crocodile Service 143 RD 1090
ouvert du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
le samedi de 8h45 à 12h30



> **POMPIERS : 18**

> **SAMU : 15**

> **CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)**

> **GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)**

> **Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853**

> **Enedis dépannage : 09 726 750 38**

> **GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle**

> **GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage**

> **Véolia eau potable : 09 69 32 34 58**

> **Véolia eau (assainissement) : 04 76 61 39 34**

> **Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48**
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la salle des fêtes, du parking relais et du parking pont de bernin.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnot TÈL. 04 76 99 70 00

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÈL. 04 76 92 10 56
Lundi de 12h15 à 13h30 et de 19h30 à 21h - Mardi de 12h15 à 13h30 et de 20h30 à 22h - Mercredi de 11h30 à 15h30 - Jeudi de 12h15 à 13h30 - Vendredi de 12h15 à 13h30 et de 19h45 à 22h - Samedi de 11h15 à 18h - Dimanche de 9h à 17h
www.le-gresivaudan.fr

SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier. TÈL. 04 76 590 590

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9h à 12h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Carte des Points d'Apport volontaire sur www.bernin.fr

DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 15 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 15 à 17 h 45
- Le Touvet (Chemin de l'Empereur) : ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45. Fermée les jours fériés

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le 08 25 74 20 30. ou consulter www.servigardes.fr

SEPTEMBRE 2022

30-03.10 Phie de BERNIN

OCTOBRE 2022

3 - 7 Phie de BRIGNOUD
7 - 10 Phie CENTRALE (Domène)
10 - 14 Phie de La Dent de CROLLES
14 - 17 Phie CHARMETTE (Domène)
17 - 21 Phie FONTAINE AMELIE (St-Ismier)
21 - 24 Phie de FROGES
24 - 28 Phie PLEMER (ST-Nazaire les Eymes)
28 - 31 Phie SILVESTRE (Domène)

NOVEMBRE 2022

31.10 - 04 Phie de BRIGNOUD
4 - 7 Phie De l'Orchidée (Lancey)
7 - 11 Phie du MANIVAL (St-Ismier)

11 - 14 Phie FERRADOU (Le Versoud)

14-18 Phie LUU DUC (Crolles)
18 - 21 Phie BELLE ETOILE (Crolles)
21 - 25 Phie de BERNIN
25-28 Phie de BRIGNOUD
28 - 02.12 Phie CENTRALE (Domène)

DÉCEMBRE 2022

2 - 5 Phie de La Dent de CROLLES
5 - 9 Phie CHARMETTE (Domène)
9 - 12 Phie FONTAINE AMELIE (St-Ismier)
12 - 16 Phie de FROGES
16 - 19 Phie PLEMER (ST-Nazaire les Eymes)
19 - 23 Phie SILVESTRE (Domène)
23 - 26 Phie de BRIGNOUD
26 - 30 Phie De l'Orchidée (Lancey)
30 - 3.10 Phie du MANIVAL (St-Ismier)

Le coup de coeur de Nathalie



Samourai. Fabrice Caro
Gallimard

Alan, écrivain qui n'a pas encore percé, décide d'écrire un roman « sérieux » comme le lui réclamait sa compagne qui vient de le quitter pour un universitaire spécialiste de Ronsard. Ce roman, il l'écrit au bord de la piscine de ses voisins qui l'ont chargé de son entretien. Hélas, l'inspiration n'est pas au RDV et l'eau de la piscine vire rapidement au vert.

Fabrice Caro, comme toujours, nous offre un roman désopilant.

> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi : 16h-18h30
- Mercredi : 10h-12h30/14h-18h30
- Samedi : 9h30-12h30

Ouverture en période de vacances scolaires :

- Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h-12h / 14h-18h30
- Samedi : 9h30 - 12h30

